

Réseaux et Télécommunications Spécialité

Administration et sécurité des réseaux

RNCP16653 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	326
Code(s) ROME	M1810, M1803, M1802, M1801, I1401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

<http://www.u-clermont1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les professions visées sont celles liées à l'installation, la gestion, la maintenance et la sécurisation des réseaux, ainsi qu'aux environnements applicatifs qui les utilisent. Tous les types de réseaux sont concernés : réseaux de données, réseaux voix, réseaux mobiles, etc.

Les fonctions concernées vont de l'administration de réseau à la responsabilité de l'exploitation, de la maintenance du matériel et logiciel pour les réseaux et/ou les installations de télécommunications.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les diplômés seront capables :

- de faire évoluer une configuration en fonction de l'évaluation des besoins, de l'évolution des moyens technologiques, des indicateurs économiques,
- de connaître, installer, maintenir et faire évoluer les logiciels et les applications distribuées,
- de superviser et gérer un réseau.

Maîtriser des compétences liées à la gestion de projet, en particulier :

- la planification et le pilotage de projet,
- le management d'équipe,
- l'animation de différents types de réunion,
- une approche pluridisciplinaire,
- l'intégration des TIC dans la vie de l'entreprise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité professionnelle s'exercera dans des sociétés de services et d'ingénierie informatiques (SSII), des constructeurs d'équipements réseaux, des opérateurs Télécoms, des fournisseurs d'accès à Internet.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Administrateurs réseaux
- Responsable d'Exploitation
- Technico-commercial
- Responsable maintenance matériel et logiciel pour les réseaux et/ou les installations de télécommunications
- Consultant
- Architecte de Systèmes de Communication et d'Information

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 942 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (19 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	16 497
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est constitué de l'ensemble des enseignants de la licence, universitaires et professionnels. Il évalue chaque candidat en fonction de ses résultats dans chaque unité d'enseignement en respect du décret d'application sur l'obtention d'une licence professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Conformément aux règles générales en matière de validation des acquis d'expérience, et des règles en vigueur au sein de l'université, un jury composé d'enseignants et de professionnels des entreprises partenaires est mis en place.

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16653/>